

Réf. CS/CG

Affaire suivie par Céline Grevillot

Tél. 03 84 90 90 74

Fax 03 84 90 90 44

Belfort, le 15 décembre 2011

Le Conseil général du Territoire de Belfort recrute :

Agent d'entretien des espaces naturels (H/F)
**Centre départemental d'entretien des espaces
naturels**

**Par voie statutaire, contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs
handicapés.**

Cadre d'emplois des adjoints techniques.

Vous trouverez, ci-après, le profil de poste.

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le **vendredi 6 janvier 2012** (lettre de
motivation + CV) à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil général du Territoire de Belfort

Hôtel du Département

Direction du management et des ressources humaines

Place de la Révolution Française

90020 Belfort cedex

L'agent recruté sera chargé de réaliser des activités d'entretien et d'aménagement sur les cours d'eau, les sentiers de randonnées et les espaces naturels sensibles du Département. Parallèlement, il participera à la viabilité hivernale.

— **Missions principales :**

- ◆ Réalisation de travaux d'entretien :
 - Travaux forestiers : abattage, broyage, défrichage
 - Débroussaillage
 - Elagage
 - Entretien d'espaces verts : tonte, taille
 - Rénovation d'abri de randonnée

- ◆ Réalisation de travaux d'aménagement :
 - Plantation
 - Génie végétal : tressage, fascinage, bouturage
 - Lutte contre les plantes invasives : pose de feutre biodégradable
 - Pose de mobiliers divers (barrières, chicanes, clôtures, portiques d'information, tables de lecture, etc....)
 - Pose de passerelles, de pontons et de pas japonais
 - Création de sentier de randonnée ou chemin de découverte
 - Création d'emmarchements
 - Construction légère, petite maçonnerie, menuiserie
 - Terrassement avec petits engins de chantier
 - Création et entretien de mares

- ◆ Participation au déneigement des sites du Conseil général et des routes départementales : astreintes hivernales.

- ◆ Entretien et nettoyage des matériels, des véhicules et des locaux du service (atelier, garage, entrepôts...).

— **Compétences requises :**

- ◆ Connaissance générale des végétaux et écosystèmes.
- ◆ Connaissance en bûcheronnage.
- ◆ Connaissance en mécanique.
- ◆ Savoir appliquer les techniques empruntées à l'agriculture, sylviculture, travaux paysagers, espaces verts.

- ◆ Connaissance de la mécanique des petits matériels motorisés : tronçonneuse, débroussailleuse, tondeuse.
- ◆ Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ◆ Savoir travailler en équipe.
- ◆ Sens de l'initiative.
- ◆ Capacité d'adaptation.

— Conditions particulières d'exercice :

- ◆ Détention du permis B obligatoire, permis C vivement souhaitée, permis E(B) souhaitée, CACES catégorie 1 petits engins souhaitée.
- ◆ Travail exclusivement à l'extérieur, avec port d'équipements de protection individuelle (EPI).
- ◆ Travail requérant le strict respect des règles de sécurité.
- ◆ Port fréquent de charges lourdes.
- ◆ Travail essentiellement en station debout.
- ◆ Travail organisé en journée continue de 8h45, sur 4 jours.
- ◆ Agent placé en astreinte pour le déneigement des routes départementales.

— Contacts :

- ◆ **Monsieur Jean Richert** - ☎ 03 84 90 93 88
Directeur de l'Environnement
- ◆ **Monsieur Emmanuel Pernot** - ☎ 03 84 90 93 43
Responsable du Centre départemental d'entretien des espaces naturels